

# **CONNAISSEMENT**

## 1- EXPÉDITEUR

Code postal

9- Valeur déclarée

Le Directeur général des élections
du Québec
Division Centre de distribution
«Roger-Lefrançois»
2895, avenue Kepler
Sainte-Foy (Québec)
G1X 3V4
Tél.: (418) 643-5380
1-800-463-4385

5- DESTINATAIRE

Circonscription électorale

Directeur du scrutin

Adresse

Tél.:

Responsabilité (Maximum 4,41\$ par kg) à moins d'indication contraire sur la valeur déclarée.

Toujours inscrire ce numéro sur toutes vos factures						
2- Date	3- Nº de com	pte	4- N° de référence			
6- Transporteur (nom et adresse		N° de véhicule	8- N° de référence			
	Numéro du	cachet sécuritaire	·			
À l'arriv			Au départ			
<b>)-</b> Destination et rout	e					

<b>11-</b> Quantité	12- Description des marchandises, marques et particularités	13- Poids brut et cubage	<b>14-</b> Taux	15- Montant	✓
Total	ENTENTE SPÉCIALE Livraison <b>immédiate</b> au destinataire par 2 personnes	Total	Total	Total	

\$

16- Les frais de transport seront payés par «Le Directeur général des élections»					
À percevoir		\$	Payés d'avance		\$

Les parties conviennent que les stipulations minimales contenues aux annexes 1 et 2 du Règlement sur les exigences applicables aux connaissements, adopté le 20 octobre 1999 (D-1198-99) s'appliquent au présent connaissement.

17- Expéditeur		18- Transporteur		19- Consignataire	
Date H	Heure	Date	Heure	Date	Heure
Par		Par		Par	

DGE-86.4 (01-04) S



# **CONNAISSEMENT**

## 1- EXPÉDITEUR

9- Valeur déclarée

Le Directeur général des élections
du Québec
Division Centre de distribution
«Roger-Lefrançois»
2895, avenue Kepler
Sainte-Foy (Québec)
G1X 3V4
T-800-463-4385

5- DESTINATAIRE		
Circonscription électorale		
Directeur du scrutin		
Adresse		
	Tél.:	
Code postal	101	

Responsabilité (Maximum 4,41\$ par kg) à moins d'indication contraire sur la valeur déclarée.

Toujours inscrire ce numéro sur toutes vos factures						
2- Date	3- Nº de cor	npte	4- N° de référence			
6- Transporteur (nom et adresse		Nº de véhicule	8- N° de référence			
			•			
	Numéro di	u cachet sécuritaire	)			
À l'arri	vée		Au départ			
)- Destination et rout	<u>е</u>					

11- Quantité	12- Description des marchandises, marques et particularités	13- Poids brut et cubage	<b>14-</b> Taux	15- Montant	✓
Total	ENTENTE SPÉCIALE Livraison <b>immédiate</b> au destinataire par 2 personnes	Total	Total	Total	

16- Les frais de tran	nsport seront payés par «	Le Directeur général des	élections»	
À percevoir		\$	Payés d'avance	\$

Les parties conviennent que les stipulations minimales contenues aux annexes 1 et 2 du Règlement sur les exigences applicables aux connaissements, adopté le 20 octobre 1999 (D-1198-99) s'appliquent au présent connaissement.

17- Expéditeur		18- Transporteur		19- Consignataire	
Date H	Heure	Date	Heure	Date	Heure
Par		Par		Par	

DGE-86.4 (01-04) S



Tél.:

Code postal

# **CONNAISSEMENT**

Au départ

Numéro du cachet sécuritaire

À l'arrivée

#### Toujours inscrire ce numéro sur toutes vos factures 1- EXPÉDITEUR 2- Date 3- N° de compte 4- Nº de référence Le Directeur général des élections du Québec Division Centre de distribution «Roger-Lefrançois» 2895, avenue Kepler Sainte-Foy (Québec) Tél.: (418) 643-5380 G1X 3V4 1-800-463-4385 6- Transporteur 7- Nº de véhicule 8- Nº de référence (nom et adresse) **5- DESTINATAIRE** Circonscription électorale Directeur du scrutin Adresse

			10- Destination et route
9- Valeur déclarée		\$	
	Responsabilité (Maximum 4,41\$ par kg) à moins	- +	
	d'indication contraire sur la valeur déclarée.		

11- Quantité	12- Description des marchandises, marques et particularités	13- Poids brut et cubage	<b>14-</b> Taux	15- Montant	✓
Total	ENTENTE SPÉCIALE Livraison immédiate au destinataire par 2 personnes	Total	Total	Total	

16- Les frais de tran	sport seront payés par «	Le Directeur général des	s élections»	
À percevoir		.\$	Payés d'avance	\$

Les parties conviennent que les stipulations minimales contenues aux annexes 1 et 2 du Règlement sur les exigences applicables aux connaissements, adopté le 20 octobre 1999 (D-1198-99) s'appliquent au présent connaissement.

17- Expéditeur		18- Transporteur		19- Consignataire	
Date H	Heure	Date	Heure	Date	Heure
Par		Par		Par	

# **CONNAISSEMENT**

## 1- EXPÉDITEUR

9- Valeur déclarée

Le Directeur général des élections
du Québec
Division Centre de distribution
«Roger-Lefrançois»
2895, avenue Kepler
Sainte-Foy (Québec)
G1X 3V4
Tél.: (418) 643-5380

5- DESTINATAIRE

Circonscription électorale

Directeur du scrutin

Adresse

Tél.:

Code postal

Responsabilité **(Maximum 4,41\$ par kg)** à moins d'indication contraire sur la valeur déclarée.

sur toutes vos factures					
2- Date	3- N° de compte		4- N° de référence		
6- Transporteur		7- N° de véhicule	8- N° de référence		
(nom et adresse)					
	Numér	o du cachet sécuritaire			
À l'arri	À l'arrivée Au départ				
)- Destination et rout	е				

11- Quantité	12- Description des marchandises, marques et particularités	13- Poids brut et cubage	<b>14-</b> Taux	15- Montant	✓
Total	ENTENTE SPÉCIALE Livraison <b>immédiate</b> au destinataire par 2 personnes	Total	Total	Total	

16- Les frais de transport seront payés par «Le Directeur général des élections»						
À percevoir		\$	Payés d'avance		\$	

Les parties conviennent que les stipulations minimales contenues aux annexes 1 et 2 du Règlement sur les exigences applicables aux connaissements, adopté le 20 octobre 1999 (D-1198-99) s'appliquent au présent connaissement.

17- Expéditeur	18- Transporteur	19- Consignataire
Date Heure	Date Heure	Date Heure
Par	Par	Par

DGE-86.4 (01-04) S